



VILLE DE LA LONDE LES MAURES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENT DU VAR

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT PARTIEL
TRANSPORT SCOLAIRE 2025/2026**

IDENTITÉ DU PAYEUR

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom usuel :

Prénom :

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Établissement :

Classe :

ADRESSE

N° Voie :

Complément d'adresse :

Code Postal :

Ville :

COORDONNÉES

Mobile :

E-mail :

Documents à fournir (avec le formulaire) pour la prise en compte de votre demande :

- l'attestation sur l'honneur (modèle ci-joint),
- votre attestation de paiement reçue de la Région,
- un justificatif de domicile au nom du payeur (par famille),
- un RIB correspondant au compte bancaire débité pour le règlement de l'abonnement ZOU (par famille),
- un certificat de scolarité (ne concerne pas les enfants des écoles maternelles et primaires scolarisés sur la commune)

Dossier à retourner par :

- mail : affaires.scolaires@lalondelesmaures.fr

ou

- courrier : Mairie de La Londe Les Maures
Place du 11 Novembre
83250 La Londe Les Maures

IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ
DATE LIMITE DE DÉPÔT : 28/11/2025

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de la Londe les Maures pour rembourser partiellement l'inscription aux transports scolaires. La base légale du traitement est le consentement. Elles sont conservées durant le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées et sont destinées aux services scolaires et la comptabilité pour traitement. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le service financier : finances@lalondelesmaures.fr. Consultez le sitecnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM: dpo@sictiam.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.»



VILLE DE LA LONDE LES MAURES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENT DU VAR

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) certifie avoir inscrit mon enfant au transport scolaire organisé par la région Sud pour l'année 2025-2026, et avoir procédé au règlement de la somme due, sur le compte débiteur correspondant au RIB joint.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à le

Signature :